



Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics Territoriaux du Var
Union départementale CGT - Bourse du travail - 13, avenue Amiral Collet 83000 TOULON
Tel : 04 94 18 94 50 – 06 34 31 45 75 mail :csdcgt83@gmail.com

MOTION DE SOUTIEN

La Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics Territoriaux du Var, réunie en comité départemental le 23 juin, apporte son plein soutien à Sophie Binet, secrétaire générale de la Confédération générale du travail, mise en examen à la suite d'une plainte en diffamation déposée par l'entreprise Tefal.

Pour la 2e fois en six mois, la Secrétaire Générale de la CGT est la cible du patronat.

Cette procédure judiciaire fait suite à des propos tenus lors d'un débat organisé à la Fête de l'Humanité en septembre 2025, au cours duquel Sophie Binet dénonçait « une répression patronale violente » visant les militant·es CGT de Tefal.

Ces propos reposent sur des faits précis, documentés et connus. Plusieurs militant·es syndicaux font aujourd'hui l'objet de sanctions ou de poursuites judiciaires en raison de leur engagement syndical et de leurs prises de position concernant les conditions de travail, la défense des salarié·es et les enjeux sanitaires et environnementaux.

Cette plainte vise à intimider tout lanceur d'alerte potentiel rôle reconnue aux organisations syndicales et freine la prévention des risques professionnels.

La liberté syndicale représente un pilier essentiel de la démocratie sociale et constitue un droit fondamental. Elle ne se poursuit pas en justice.

En conséquence, nous :

- apportons notre solidarité pleine et entière à Sophie Binet ainsi qu'aux militant·es poursuivi·es,
- dénonçons toute forme de répression antisyndicale dans le privé comme pour le public,
- réaffirmons notre attachement aux libertés syndicales, à la liberté d'expression et au droit d'alerte,
- exigeons l'abandon des poursuites engagées contre les militant·es, les lanceur·ses d'alerte et les médias concernés,
- appelons le gouvernement et les parlementaires à agir immédiatement pour protéger la démocratie et à légiférer pour protéger la liberté d'expression et les libertés syndicales.

S'attaquer à un membre de la CGT, c'est s'attaquer à toute la CGT !

Draguignan,
le 23 juin 2026

L'Animatrice Départementale
Laurence BAZZUCCHI